



Club Inter-sports et de Haute Montagne



**Le Mont Lozère est considéré comme le plus bel itinéraire nordique en France mais les conditions météo peuvent être difficiles obligeant parfois à faire demi-tour. L'équipement vestimentaire contre vent et grand froid est indispensable pour apprécier pleinement ce parcours.**

**Cartographie :** IGN 2739 OT et 2738E

**Organisateurs:** Evelyne Clément  
Pascal Etiève

06 08 48 83 24 [evelyneclément@free.fr](mailto:evelyneclément@free.fr)  
06 09 16 34 44 [etieve.cihm@yahoo.fr](mailto:etieve.cihm@yahoo.fr)

**Programme :**

15 fév : RDV gare de Génolhac à 12H45. Montée en taxi à l'auberge du Mas de la Barque 1400m alt, où nous passerons la nuit, 1/2P à 50€ en chambres de 4, draps et serviettes fournies

Randonnée jusqu'au Pic Cassini 1680m en AR

16 fév : 15 km pour rejoindre la station du Mont Lozère, en dehors des sentiers. Hébergement en 1/2P à 44.3€ au refuge du Mt Lozère en chambres de 4. Possibilités de location de draps et serviettes pour 4€

17 fév : Transfert en taxi au Bleymard, et ensuite à skis majoritairement le long des drailles avec de beaux points de vue sur le Mont Lozère, on rejoint Chasseradès 1100m alt et le relais de Modestine où nous serons hébergés 1/2P 55€ en chambres de 4, draps et serviettes fournies.

18 fév : Par un bon GR en passant par de petits sommets nous pourrons rejoindre La Bastide Puy Laurent à 1020m

**Transport :**

Le participant achète lui-même son billet de train.

15 fév Paris 8h07 Nîmes 11h05 et correspondance à 11h25 pour Génolhac arrivée 12h45

18 fév à la Bastide 2 possibilités pour revenir sur Paris, à comparer les prix ! :

1. La Bastide 16h03 Clermont 19h16 – 19h25 Paris 22h57
2. La Bastide 16h05 Nîmes 17h57- 18h54 Paris 21h53

**Équipement :**

Skis de randonnée nordique + peaux- possibilité de location des peaux au CIHM- , éventuellement petits crampons de neige.

Équipement de sécurité : sifflet, couverture de survie, frontale

Lunettes de soleil, vêtements chauds, gants et bonnet de secours et crème solaire. Pharmacie personnelle.

Ne pas oublier les chaussons pour les hébergements

Prévoir 4 pique-niques, possibilité d'en acheter sur place, à commander.

**Prix du week-end :** 3 ½ pensions :151 € + taxis + train + consommations personnelles et éventuels pique-niques

**Documents :** Carte d'adhérent CIHM 2019, attestation d'assurance,

**Inscription :** à l'aide du bulletin joint

**Les conditions d'annulation :** 15€ de retenue pour un désistement intervenant avant le 1er février, après cette date le coût des hébergements et la part des taxis ne seront pas récupérés .Si vous êtes remplacé par quelqu'un de la liste d'attente, 15€ seront retenus quelle que soit la date de désistement. Voir les clauses détaillées d'annulation sur le site.



Club Inter-sports et de Haute Montagne

Bulletin d'inscription à envoyer à Evelyne CLEMENT 0608488324 **après accord téléphonique**  
L'inscription ne sera validée qu'après réception d'un chèque de **150€** à l'ordre d' Evelyne CLEMENT  
accompagné de son bulletin d'inscription

A remplir en lettres capitales (une fiche par participant):

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

N° adhérent CIHM 2019 obligatoire \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Code postal, ville: \_\_\_\_\_

Tél mobile: \_\_\_\_\_

Tél domicile: \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

Personne à contacter en cas d'accident : \_\_\_\_\_ Tél : \_\_\_\_\_

Assureur : \_\_\_\_\_ Tél urgence : \_\_\_\_\_ N°affiliation : \_\_\_\_\_

Niveau :  moyen  confirmé

Loi Informatique et Libertés du 6 Janvier 1978 : voir notice dans la brochure du CIHM.

J'accepte les conditions d'inscription et de participation contenues dans la brochure et dans la fiche technique du week-end.

#### CONDITIONS D'ANNULATION :

Les inscriptions se font directement auprès de l'organisateur. Tout désistement devra lui être signalé au plus tôt.

Voir les clauses annulation dans brochure Hiver 2018/2019

**RESPONSABILITÉ:** Les organisateurs sont des bénévoles. Ils ne sont ni guides, ni moniteurs, ni accompagnateurs professionnels.

Chaque participant est donc seul responsable de sa propre sécurité. Une assurance facultative, couvrant les accidents corporels (assurance individuelle accident) ainsi que les frais de recherche, de secours, d'évacuation et de rapatriement est vivement conseillée.

Date : ..... Signature .....

*(Voir tous renseignements sur le programme du CIHM)*